

Coca-Cola, acteur et militant de l'économie circulaire



Coca-Cola Entreprise et l'APPE¹ s'associent au sein d'Infineo pour accélérer le recyclage des bouteilles PET en France et promouvoir l'économie circulaire auprès des jeunes.

« Rien ne naît ni ne périt, mais des choses déjà existantes se combinent, puis se séparent de nouveau », affirmait le philosophe grec Anaxagore. La preuve ? 269 canettes en aluminium recyclées deviennent un vélo ; 260 boîtes de conserve en acier recyclées, un chariot ; 18 bouteilles en plastique recyclées, un pull. C'est ce que l'on peut apprendre à Sainte-Marie-la-Blanche, qui accueille, depuis octobre 2012, Infineo. Contraction d'« infini » et de « néo » : nouveau... l'infini, car il faut préserver l'avenir, et la nouveauté par l'implication directe d'une entreprise agroalimentaire dans la filière industrielle du recyclage. Un enjeu que résume le slogan « Recycler aujourd'hui, préserver demain ». Nouveau également, car Infineo est – deuxième objectif après le recyclage – le premier centre pédagogique dédié à l'économie circulaire des emballages, que François-Michel

Lambert, président de l'Institut de l'économie circulaire définit ainsi : « l'économie circulaire, c'est mettre la ressource, la matière première, au centre pour, sans cesse, entrer dans un cycle de réutilisation, de réinjection ».

Coca-Cola Entreprise, précurseur

Infineo est le fruit d'une coentreprise¹ créée par Coca-Cola Entreprise et l'APPE, leader en France du PET recyclé (*polyethylene terephthalate*, en anglais) apte au contact alimentaire, à Sainte-Marie-la-Blanche (Côte d'Or) depuis 1998. Coca-Cola Entreprise, qui a déjà conclu un accord similaire en Grande-Bretagne en 2011, devient, en France, la première entreprise agroalimentaire à investir directement dans la filière industrielle et la recherche et développement en matière de recyclage. L'investissement de 8,7 millions d'euros de la part de Coca-Cola Entreprise et d'APPE a permis d'augmenter la capacité du site en PET recyclé. Une nouvelle ligne de recyclage dans l'usine, opérationnelle depuis l'été 2013, représente 20 000 tonnes de capacité additionnelle (+ 70 % de capacité), soit



Coca-Cola Entreprise s'est fixé comme objectif de réduire d'un tiers l'empreinte de ses boissons à l'horizon 2020

l'équivalent de 600 millions de bouteilles. Pour sa part, Coca-Cola Entreprise s'est fixé comme objectif de réduire d'un tiers l'empreinte de ses boissons à l'horizon 2020, or 51 % de l'empreinte carbone des boissons viennent des emballages. L'entreprise s'engage donc dans des commandes pluriannuelles de bouteilles en PET recyclé afin d'être autonome en France. Le plastique PET recyclé dans les bouteilles réduit de 60 % les émissions de carbone par rapport à la même utilisation de plastique vierge. Cet investissement permet aussi d'augmenter les quantités de PET recyclé dans la fabrication des bouteilles : 40 % en moyenne en 2014, et jusqu'à 50 % pour les bouteilles PET 1,5 litres. L'objectif de cette joint-venture est également d'augmenter le recyclage – seulement 50 % aujourd'hui en raison d'un

manque de structures de recyclage – des bouteilles PET en France ² et de permettre à chaque bouteille vendue en France de redevenir une bouteille. Il est aussi de développer un programme commun de recherche et d'innovation dans de nouvelles techniques de pointe en matière de recyclage.

La pédagogie par la preuve

Infineo entend également sensibiliser au tri et au recyclage. En partenariat avec Eco-Emballage, un centre pédagogique situé juste à côté de l'usine de Sainte-Marie-la-Blanche est, depuis octobre 2013, dédié majoritairement aux jeunes de Bourgogne, un public scolaire – des collégiens de quatrième aux étudiants de l'enseignement supérieur. Il est également ouvert à toutes les parties prenantes : conseil régional, conseil général, communautés d'agglomérations, Ademe, ONG, associations professionnelles et non professionnelles, PME et PMI. Un professionnel anime la visite du centre pédagogique et de l'usine. Il y expose les enjeux du passage d'une économie linéaire à une économie circulaire : l'éco-conception, l'organisation des filières du recyclage en France et ses différents métiers. Doté d'un contenu pédagogique conçu avec Eco-Emballages, ce lieu est consacré au recyclage de tous les matériaux (plastique, papier, carton, verre, acier et aluminium). La visite de l'usine permet de découvrir les différentes étapes : broyage, lavage et extrusion des paillettes de PET, coupe en granulés et purification, fabrication de préformes, soufflage et remplissage. Le centre prévoit d'accueillir tous les ans 5 000 jeunes. Qui éduqueront ensuite leurs parents. Pédagogie... circulaire ! ■

Coca-Cola Entreprise et l'environnement en France

- Réduction à la source du poids des emballages :
- 15 % en 10 ans pour le poids des grandes bouteilles en plastique, des bouteilles en verre et des canettes, et - 25% pour celui des bouteilles en plastique de 50 cl.
- Utilisation de 40 % de plastique PET recyclé dans les bouteilles en plastique, jusqu'à 40 % d'acier et d'aluminium recyclé dans les canettes et 35 % de verre recyclé dans les bouteilles en verre.
- Information et incitation des consommateurs à trier plus et plus souvent avec 6 millions de personnes sensibilisées au geste de tri sur le terrain depuis 2010 (dans les festivals de musique, les grands événements et les hypermarchés de nos clients distributeurs).

¹ - 51 % APPE (Artenius PET Recycling, filiale du groupe espagnol La Seda de Barcelona depuis 2008) et 49 % Coca-Cola Entreprise. APPE fournit Coca-Cola Entreprise en PET recyclé depuis plusieurs années.

² - Selon la Federec, Fédération des entreprises du recyclage, la France compte 5 usines qui valorisent les 6,6 milliards de bouteilles collectées.